

Appel de la commission exécutive du SNTRS-CGT

La commission exécutive du SNTRS-CGT, réunie le 26 février 2015, appelle l'ensemble des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur à la mobilisation contre l'austérité qui pèse sur les salaires des personnels et les budgets des établissements, la baisse de l'emploi titulaire et les restructurations dans les organismes de recherche et les universités.

Elle soutient les mobilisations dans les universités. Elle s'associe à la journée de mobilisation le 5 mars initiée par des personnels et étudiants à Paris Sud et des personnels de catégories C à Paris 8 en grève.

Elle condamne le passage en force de la loi Macron et le contenu de celle-ci, ainsi que les annonces de M. Valls, qui entend reprendre dans le projet de la loi sur le dialogue social les propositions du Medef, que les organisations syndicales ont unanimement refusées.

Elle appelle les personnels à :

- se mobiliser massivement le 26 mars 2015 lors du Conseil d'administration du CNRS, où sera soumis au vote le Contrat d'Objectifs du CNRS, qui valide la baisse des postes, l'intégration progressive de l'organisme dans les universités et une recherche tournée presque exclusivement vers le transfert industriel,
- faire de la journée de grève et de mobilisation interprofessionnelle du 9 avril 2015, appelée pour l'instant par la CGT, FO et Solidaires, une grande journée de convergence pour faire entendre les revendications de l'enseignement supérieur et de la recherche.